

Editorial de juillet 2011 : Résilience

par le Docteur Louis REYMONDON

Devant l'accumulation de catastrophes naturelles à travers le monde comment ne pas étudier attentivement le devenir des populations éprouvées ? Dans ce cadre, l'Université d'Oxford a confié à une élève ingénieur varoise, de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE de Lyon), un sujet de Mémoire de fin d'études sur le thème **“Résilience des communautés face aux impacts des inondations sur la santé et le bien-être”**. Vaste sujet qu'elle devra appuyer évidemment sur des études de cas, en interrogeant un maximum d'acteurs représentatifs de l'événement brutal et traumatisant qu'ont été les inondations meurtrières et dévastatrices des 15 et 16 juin 2010 dans l'Est du Var.

En attendant le résultat de son analyse très scientifique, particulièrement fondée sur les connaissances de l'Ecole Française en sciences sociales, VIVA a été tout naturellement consultée pour fournir des contacts parmi la grande diversité de ses membres et des éléments de réflexion sur le vécu des sinistrés appartenant à son secteur géographique et humain de la Basse Vallée de l'Argens.

Cet Editorial va développer quelques éléments d'observation empiriques pour alimenter la réflexion.

Que signifie d'abord ce mot RESILIENCE, emprunté au vocabulaire de la métallurgie ? Il s'agit alors de l'aptitude d'un matériau à reprendre sa structure après un choc. C'est la Fable *le Chêne et le Roseau*, “je plie mais ne rompt pas”. C'est tout simplement la capacité d'un individu, d'une famille ou d'une collectivité à rebondir après avoir enduré une situation de risque, un choc traumatique, une exceptionnelle adversité. ... Résilier un engagement signifie aussi ne plus être prisonnier d'un passé, se dégager. La résilience n'a rien à voir avec une prétendue invulnérabilité ou une force morale supérieure de certains mais avec la capacité de reprendre une vie humaine malgré la blessure, sans se fixer sur cette blessure. Boris CYRULNIK, enseignant en sciences humaines à la Faculté de Toulon, qui a beaucoup développé ce concept, explique bien qu'il ne s'agit pas de “ressauter” à la même place, comme si rien ne s'était passé, mais de rebâtir sur de nouvelles bases pour continuer d'avancer... Bref, tourner la page mais ne rien oublier – car personne ne peut oublier.

D'ailleurs, le souvenir de l'épreuve ne fait en rien obstacle à la résilience. KIPLING a bien exprimé que seule compte la capacité de reconstruire sur les décombres d'une vie brisée. Il faut un ressort moral, ne pas se laisser abattre : *“Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie et, sans dire un seul mot, te mettre à rebâtir...tu seras un Homme, mon fils”*.

Mais comment se fait-il qu'un même événement soit vécu par l'un comme le choc de sa vie et par l'autre comme une simple péripétie ? Sans doute que ceux qui n'ont pas eu à forger cette qualité dans l'enfance parviennent mal à surmonter les difficultés ultérieures de la vie. Mais chaque cas individuel ou collectif est fait de plusieurs facteurs. La question est ici de comprendre comment et dans quelle mesure le bien-être et la santé ont été perturbés par cet événement et à quelles conditions les sinistrés sont-ils en train d'accéder à un degré satisfaisant de résilience ?

Le BIEN-ÊTRE ? Un mot à la mode et chargé de tous les défauts de la *société de consommation* qui engloutit avec voracité les valeurs simples de la vie et de la destinée. Pour exprimer sa nécessité sans le confondre avec l'usage superflu des multiples pratiques et produits du marketing publicitaire, mieux vaut dire “être bien”, tout simplement “bien dans sa peau” ! Et cet état d'harmonie avec soi-même, absolument nécessaire au déroulement d'une vie réussie, où chacun trouve sa juste place au cœur de la société, obéit en effet à plusieurs conditions. Nous y reviendrons.

Mais la SANTE ? Pour le corps comme pour l'esprit, c'est la pleine possession des facultés physiques et mentales et, s'il existe un handicap, la capacité à le surmonter, s'il existe une maladie connue et évolutive, le sentiment de bénéficier des meilleurs soins possibles et des palliatifs aux situations les plus douloureuses. Mais là où les choses deviennent plus difficiles, c'est lorsqu'il s'agit de la santé d'êtres chers dont on ressent la souffrance sans vraiment pouvoir la partager et encore moins la dominer. A plus forte raison, un frein quasi insurmontable de la résilience face aux catastrophes naturelles est la perte irrémédiable d'un proche, d'un parent, d'un enfant, d'un ami ou d'un voisin. Dans de telles situations, la personne sinistrée est légitimement fondée à se demander si tout ce qui était humainement possible a bien été mis en œuvre pour la protéger, elle et sa famille. S'agit-il d'un imparable coup du sort ou des conséquences de négligences coupables, de fautes caractérisées, d'un préjudice irréparable et difficilement pardonnable ?

En effet, dans nos sociétés culturellement et technologiquement avancées, l'Etat est en charge de la protection des personnes et des biens. De manière plus large, cette responsabilité est partagée, par délégation, avec d'autres niveaux de la puissance publique, les collectivités territoriales et locales, les organismes et services techniques à disposition des élus, au bénéfice des populations. Il n'en reste pas moins que c'est l'Etat qui gouverne la bonne marche de l'ensemble des moyens de protection sociale et en couvre les dysfonctionnements.

Si des pertes de vies humaines et d'importantes dévastations sont à déplorer à la suite d'un événement climatique insurmontable, il faut faire toute la clarté sur les circonstances de la catastrophe. La garantie de la sécurité humaine et matérielle demande, pour le moins en vue de l'avenir, une nouvelle approche, une meilleure compréhension des variables sociales, politiques, économiques et environnementales qui ont déterminé l'ampleur de son impact sur les habitants sinistrés.

Ce n'est pas dans l'urgence que l'on peut anticiper la façon dont chacun va réagir. Il y a la peur, l'épreuve physique, l'angoisse du dénouement pour soi et pour l'entourage mais aussi pour les siens plus éloignés et dont on est coupé, dont on ne sait rien si ce n'est qu'ils courent un grand danger. Le courage, la force et la solidarité, l'approche des secours que l'on espère et que l'on perçoit, le rétablissement progressif des moyens d'action et de communication sont autant de masques qui dissimulent provisoirement les profondes défaillances secondaires et durables.

C'est, au contraire, dans la longue phase de post-crise que s'apprécient les troubles profonds qui marquent les victimes des communautés sinistrées et les obstacles dressés sur le chemin de leur rétablissement. Leur commune exigence est de comprendre ce qui leur est arrivé et d'apprécier les données nouvelles de leur situation. Quels périls encourus et quels risques encore potentiels ? Quelles conséquences sur leur avenir individuel et collectif et quelle ampleur des pertes irréparables dont ils devront faire le deuil ?

S'il s'agit du deuil d'êtres chers ou d'une invalidité personnelle, la question des responsabilités reste prégnante et on peut comprendre qu'à l'extrême la recherche de la vérité aille jusqu'aux tribunaux.

Il y a aussi des pertes qui ne trouvent jamais réparation et peuvent peser longtemps, ce sont celles qui sont plus lourdes par leur valeur immatérielle que par le prix estimable du bien définitivement perdu (photos, souvenirs de famille ou même contenu du disque dur d'un ordinateur avec de précieuses données littéralement lessivées !). Impossible de revenir en arrière. Il faut s'y résigner.

Si l'on considère les pertes matérielles, il est difficile d'apprécier comment s'en remettre. Les assurances, les indemnités et secours divers sont toujours très en dessous de la réalité concrète. Curieusement, les personnes les plus démunies sont souvent celles qui s'en remettent le plus vite et complètement : lorsqu'on n'a rien, à peine un toit sur la tête et l'élémentaire pour subsister, il suffit de pas grand'chose pour émerger. Le souci ne reste alors que le souci commun à tous : pourvu qu'une telle catastrophe ne se reproduise pas !

Les directeurs d'entreprises, d'exploitations agricoles ou d'établissements touristiques ont des difficultés d'un autre ordre et à une toute autre échelle mais, pour eux aussi, le souci dominant est la prévention de la récurrence : une fois mais pas deux ! L'autre question associée est celle du réinvestissement ou non sur le site sinistré. Rebondir mais à condition d'avoir une visibilité sur les conditions de réinstallation, d'aides et de permis. Pour que ce secteur professionnel se redresse, il faut un maximum d'informations sur les perspectives d'avenir et un minimum de garanties de sécurité sur les sites d'exploitations. Quant aux indemnisations, elles sont évidemment le nerf de la guerre et le combat de chacun pour les obtenir est un parcours du combattant épuisant et pas toujours récompensé. S'il y a des pertes irréparables, il y a aussi des pertes qui seraient financièrement réparables mais ne le seront jamais faute de dispositions justes et mesurées.

Dans ces conditions, la résilience n'est pas évidente et les conditions de vie qui succèdent à ce genre de catastrophes restent souvent dégradées. C'est un constat regrettable, alors que l'objectif serait au contraire de tirer les leçons de l'expérience pour réduire la vulnérabilité humaine, améliorer la qualité de la vie, résorber les poches de pauvreté et les difficultés préexistantes dans certains secteurs déjà économiquement sinistrés, dynamiser le commerce et la production par des pratiques rajeunies et modernisées. L'idéal serait, lorsqu'une catastrophe imprévue survient, que toutes les énergies territoriales y puisent la volonté politique de s'emparer de tous les facteurs qui empêchent le développement vers une communauté stable et sûre et proposent une stratégie, des moyens et un horizon mobilisateurs.

Ce que réclament les populations – et les élus devraient comprendre que c'est l'attente de leurs électeurs – c'est d'acquiescer la certitude que tout ce qui était humainement possible pour les protéger de ces inondations imprévues a été réalisé, tant dans le domaine de la prévention que dans les mesures d'urgence improvisées. S'ils sont convaincus de cela, ils n'ont de ressentiment contre personne et sont prêts à envisager positivement l'avenir. Mais s'ils conservent un doute, leur rétablissement ne sera possible qu'à l'issue d'enquêtes convaincantes, soit pour identifier les manquements et les infractions aux obligations des pouvoirs publics, soit pour préconiser de nouvelles mesures de prudence et de protection dont la nécessité n'était pas apparue jusqu'ici. Ces enquêtes ne peuvent venir de l'Etat – qui ne saurait agir comme juge et parti – mais elles sont dues aux citoyens par les élus du Parlement qui représentent les intérêts de la Nation devant le Gouvernement.

Dans la phase critique de l'urgence, on voit qu'une solidarité s'établit très naturellement entre les sinistrés eux-mêmes, leur voisinage préservé mais proche, les autorités publiques des territoires concernés. Tout le monde se porte spontanément et avec ardeur vers les gens en péril et vers les lieux les plus endommagés pour offrir secours et assistance. Cette dynamique ne s'épuise peu à peu que si le lien social se distend sous l'effet des particularismes, des conflits d'intérêt, des suspicions qui s'installent insidieusement dans les esprits : On ne nous dit pas tout ! Il y a des profiteurs et des laissés pour compte. Sous l'effet de la lassitude, il y a plus d'apparence que de réelle et sincère solidarité. Si, au contraire, le lien subsiste entre les gens avec confiance dans les pouvoirs publics, un élan collectif de redressement s'établit et une résilience de masse permet d'avancer ensemble vers un avenir meilleur.

Dans les mois qui suivent l'événement, la volonté de tourner la page et de rebondir est quasi-unanime. Les victimes des inondations de juin 2010 dans la Basse Vallée de l'Argens l'ont bien montré puisque pratiquement tous se sont accrochés à leurs biens dévastés en nettoyant, réparant, rénovant, protégeant leur lieu de vie et d'activités et que ceux qui ont choisi de déguerpir sont l'exception et l'ont fait pour des raisons d'ordre personnel particulier. Ces sinistrés l'ont bien exprimé en se *regroupant pour avancer* dans l'association VIVA qui signifie "*vivre installés au val d'Argens*" : j'y suis, j'y reste ! Tous les signes d'une marche vers *une résilience collective* sont dans ce comportement général des sinistrés.

Mais on observe bien des inflexions dans cette courbe ascendante amorcée au lendemain de la catastrophe. Pour que cette marche se poursuive, il apparaît que trois conditions sont déterminantes :

1. Le sentiment d'être l'objet d'un traitement juste et équitable :

- Certaines assurances règlent vite et rubis sur l'ongle, alors que d'autres compagnies sont tracassières, mesquines, à la limite de la mauvaise fois et de l'abus de confiance.
- Des promesses de soutien par les collectivités ou les organismes professionnels sont proclamées mais se révèlent, tardives, bureaucratiques et dérisoires au regard des pertes réelles supportées.
- Des contraintes ou des interdits sont opposés à certaines reconstructions ou aménagements au préjudice des intentions et des initiatives de relance.

2. Ressentir autour de soi une certaine considération :

Les services de l'Etat doivent faire la preuve d'un souci permanent de réparation et de protection et, s'il y a eu des dysfonctionnements dans la prévention et la gestion de crise, ils doivent savoir en tirer les enseignements et imposer toute mesure de nature à rétablir la confiance des administrés.

Les élus des Collectivités ne peuvent pas méconnaître que le territoire a été gravement traumatisé et que les citoyens sinistrés doivent être l'objet d'attentions particulières, de choix budgétaires prioritaires, de plans de sauvegarde pour leur sécurité et de mesures de redynamisation d'une économie victime, directe ou indirecte, d'une catastrophe désormais inscrite dans la mémoire locale. Les victimes sont représentatives de l'ensemble du tissu économique et social des communes inondées et c'est là un élément fédérateur précieux pour la solidarité citoyenne. Toutes les querelles sociales, politiques, communautaires s'effacent devant le partage d'une même épreuve. Il ne faut pas les laisser se reconstituer et c'est l'occasion de développer les solidarités intercommunales, les projets concertés, les visions d'avenir départementale et régionale. Le rôle des collectivités est aussi d'animer la cohésion sociale et la solidarité locale entre les sinistrés et les concitoyens égarés.

Si les députés de ces territoires n'obtenaient pas de leur Groupe parlementaire que l'Assemblée crée une Mission d'information destinée à éclairer toutes les zones d'ombre qui planent encore sur l'événement, les sinistrés seraient fondés à ressentir un sentiment d'abandon par la Représentation Nationale. Elle serait alors perçue comme un frein et non un atout sur le chemin de la résilience.

3. La condition, enfin, la plus déterminante pour l'accomplissement de la résilience est de pouvoir inscrire cette nouvelle reprise dans une perspective entraînante. Chacun a son projet de retour à la normale mais, atteints ensemble et sans distinction de situation ou de niveau de vie, tous les sinistrés ne peuvent que se redresser ensemble. C'est la qualité de vie dans ce bel environnement, à la fois résidentiel, agricole et touristique, qui doit être un objectif partagé et que les pouvoirs publics doivent impulser et soutenir. A quoi bon se refaire une belle maison si un vaste projet d'habitat n'entraîne pas toute la reconstruction dans un cadre plus agréable et mieux aménagé ? A quoi bon restaurer les espaces touristiques si l'accueil des gens en vacances n'est pas amélioré et labellisé selon de meilleures exigences ? A quoi bon faire des fleurs ou des produits maraîchers si leur renom n'est pas encore meilleur ?

L'Etat et les pouvoirs publics doivent s'attacher rapidement à présenter un grand dessein pour que la région sinistrée sorte par le haut de son épreuve. Les Chambres consulaires et les Collectivités locales ont une ardente obligation d'être force de proposition et d'innovation. Les Ministères et les services techniques de l'Etat doivent donner du sens et des moyens à une reconstruction territoriale en marche vers l'excellence. Alors chacun apportera sa modeste pierre à l'édification du projet nouveau si chacun a une visibilité claire du but à atteindre et des moyens pour y parvenir.

Il ne s'agit pas de relancer l'économie sur les habituels critères de gain et de rentabilité : du profit pour quoi faire ? de l'argent pour quelle utilité sociale, pour quelle avancée dans le bien vivre ensemble dans un beau pays ?

Sans oublier les deuils et les malheurs irréparables, les terribles inondations de l'Est du Var en 2010 devraient pouvoir être vécues comme l'occasion unique de faire mieux qu'avant, dans l'intérêt de tous. C'est possible, en sortant chacun de son isolement et en soutenant un effort solidaire et dirigé vers un avenir attractif et porteur d'espoir.

VIVA et les associations sœurs y contribuent.

La résilience est à ce prix !

*